**[90:G:5]**

 **Ordonnance**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR D'APPEL

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

 [*Intitulé complet rédigé selon les modèles*

 *fournis* *à la section 90:A*]

 ORDONNANCE

 LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par le requérant en vue d'obtenir une ordonnance déterminant le contenu du dossier de l'appel interjeté devant la Cour suprême du Canada dans leur cause, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

 APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, ainsi que les pièces jointes à cet affidavit, après avoir entendu les plaidoiries des procureurs du requérant et de l'intimé, et après avoir constaté qu'un appel a été interjeté par le requérant à la Cour suprême du Canada de l'ordonnance rendue par la Cour d'appel de l'Ontario le [*date*],

1. LE TRIBUNAL ORDONNE que le dossier de l'appel qui est interjeté devant la Cour suprême du Canada dans la présente cause se compose des documents suivants :

[*énumérer ces documents conformément au paragraphe 33(3) des Règles*]

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que les dépens de la présente motion suivent les dépens de l'appel.

 [*signature*]

 greffier,

 Cour d'appel